

Act 17

D 10 05 703

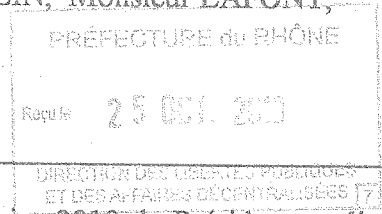
Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
CONSEIL du 13 OCTOBRE 2010**

L'An Deux Mille Dix, le Treize Octobre, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Mme FAILLET, Mme BARET, Mme FOUILLAT, Monsieur CAILLET ROUSSET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Monsieur ROUX

Absente excusée : Mme NICOLAS



Objet : Afin de procéder aux derniers investissements pour l'exercice 2010, le Président explique qu'un virement de crédits est nécessaire entre le chapitre 21 de la section d'investissements « Immobilisations corporelles » et le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles ».

Décision
Modificative n°3 :
Virements de Crédits

Désignation	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
2158 « Autres matériel et outillage »		- 1 500 €
Total chap 21 Immobilisations corporelles		347 487.88 €
205 Concessions et droits similaires	1 500 €	
Total chap 20 Immobilisation incorporelles		14 050.16 €
Total Dépenses Section d'investissement		944 297.74 €

Après délibération,

A l'unanimité, le Conseil Syndical :

- APPROUVE la décision modificative n°3 indiquée ci-dessus.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS**

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public. Fait à St Laurent de Mure, le 14 octobre 2010.

Le Président

Bernard BEGUIN